

COMPTE RENDU

Séance ordinaire du 4 décembre 2017

Le conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi quatre décembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures, à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Claude GRUET.

ETAIENT PRESENTS : M. Claude BORELLO, Mme Lucette GATEAU, Mme Valérie JOSSELIN, M. Francis MISSAULT, Mme Régine PASQUIER, M. Albert PRADIER, M. Patrick ROY, M. Didier SASSIAT, M. Denis STEINVILLE, M. Jérôme THOMAS, Mme Aurélie VALLOT.

Absent représenté : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Valérie JOSSELIN

Le quorum est atteint, le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 octobre 2017.

Délibérations :

Modification du PADD - PLUi

Suite à la modification d'éléments chiffrés, les membres du Conseil Municipal ont à nouveau débattu sur les orientations générales du PADD puis validé le document.

Adoptée par 11 voix pour et 1 abstention (M. SASSIAT Didier).

Organisation du temps scolaire – retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018

Considérant le courrier du conseil des maîtres du RPI Béon-Chamvres en date du 6 octobre 2017,

Après l'avis du conseil d'école en date du 9 novembre 2017, ainsi que celui du conseil municipal de Chamvres en date du 16 novembre dernier, la commune de Béon s'est prononcée sur le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018. (Horaires sur 4 jours : 9 h-12 h et 14 h-17 h).

Adoptée à l'unanimité

↳ **Modification de la délibération du 4 septembre 2017 concernant l'arrêt dérogatoire du hameau de Vaugenêts**

A la demande de la Région, la délibération du 4 septembre 2017 doit être modifiée, en tenant compte des 3 éléments suivants :

- Le kilométrage à la charge de la commune : **3 kms par jour**.
- Le coût kilométrique hors taxe et hors révision tarifaire de **1,00 €**.
- L'autorisation faite à M. le Maire de signer la convention qui sera établie avec le **Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté**.

Adoptée à l'unanimité

Information donnée : Le transport scolaire pourrait être une compétence de la CCJ

↳ **Redevance d'occupation du domaine public – Ouvrages de télécommunications électroniques – Année 2017**

Les valeurs 2017 sont arrêtées comme suit :

- ouvrage aérien : 50.74 €/km d'artère
- ouvrage en souterrain : 38.05 €/km d'artère
- Installation au sol : 25.37 €/m²

Soit 525,50 € à facturer à ORANGE.

Adoptée à l'unanimité

↳ **Transports périscolaires – Convention Ackermann voyages – service cantine et piscine**

Dans le cadre du contrôle de légalité, la sous-préfète a demandé à la commune de procéder au retrait des délibérations ADM/2017/24 et 25.

En effet, il convenait non pas de reconduire les marchés en procédant à la rédaction de deux nouvelles conventions, mais de formaliser les renouvellements par la prise d'une simple décision du conseil municipal acceptant la reconduction desdits marchés et d'autre part, de fixer une date d'échéance, ce qui conduira à leur remise en concurrence pour 2018/2019.

Après débat, les deux délibérations sont retirées, et à nouveau reformulées.

Adoptée à l'unanimité

Informations :

↳ Analyse d'eau :

Prélèvement du 30 octobre 2017 au local des pompes à Sépeaux St Romain

- Atrazine déséthyl : <0,005 µg/l
- Atrazine : <0,005 µg/l
- Nitrates : 27,4 mg/L
- Chlore libre et total : 0,27 mg/LCl2

↳ Réseau d'eau – Point sur les fuites d'eau

Suite à l'intervention de la Société VonRoll Hydro pour recherche de fuites sur le réseau d'eau sept fuites ont été découvertes, dont 4 importantes.

- La fuite à Vaugenêts près de chez M. SENEDJIAN a été réparée le lundi 20.
- La fuite à l'angle de la grande rue/rue du mardereau a été réparée le mardi 21.
- La fuite au 1 Rue de St-Edme a été réparée le mardi 21 et mercredi 22.
- La fuite à la bouche à incendie du hameau de la Mothe, le jeudi 23.

Les trois autres fuites sont :

1/ Chemin des ruelles

2/ bouche à incendie le long de la RD 943 au départ de la conduite vers vaugenêts
(la réparation a été effectuée ce jour, lundi 4 décembre, cependant une pièce reste à changer)

3/ 1 Rue de Chaumeronde (bouche à clef M. HAENN).

Les réparations sont envisagées semaine 48.

Ce jour, une grosse fuite d'eau a été signalée sur la Grande Rue, au niveau du numéro 41. L'entreprise Fus'Yonne est intervenue de suite. Les travaux ont été engagés vers 10 h et à 13 h la remise en eau était faite.

Intervention de Mme PASQUIER : Si je comprends bien, nous sommes toujours sur de la réparation et pas sur de la rénovation ? Le prix de l'eau avait été augmenté pour programmer de la rénovation de conduite ! *Réponse : Effectivement, cependant il y a des priorités à prendre en compte. Pour 2018, la priorité est la bête à incendie de Béon-Le-Bas et les compteurs d'ilotage.*

Le SPANC ? Toujours pas de réunion, pour les maisons classifiées en un ? *Réponse : non toujours rien malgré nos relances. Mme BAILLY ne répond pas à nos sollicitations.*

Intervention de M. STEINVILLE : Concernant le chemin de la chartreuse, une solution a-t-elle été arrêtée ? *Réponse : Rien à ce jour, nous sommes en attente des devis.*

↳ Goûter des Aînés : Le goûter a eu lieu le samedi 25 novembre comme convenu lors du dernier conseil. 50 % des aînés étaient présents. Tous les chèques « cadeau » ont été distribués. Une plante verte a été offerte à la doyenne, Mme Huguette BASTIDE (celle-ci a été surprise, a apprécié, et a été très émue). Des chocolats ont été apportés au domicile de M. DAIGRE, le doyen qui, pour raison de santé, n'a pas pu venir au goûter.

L'après-midi s'est très bien déroulé.

Lors du goûter, M. le maire a demandé si quelqu'un souhaitait refaire une animation. Mme ROUSSEAU s'est exprimée en précisant qu'elle souhaiterait proposer une activité lecture (style cabane à livre). Dans un premier temps, elle ne souhaite pas recréer d'association.

Le projet est donc à finaliser, l'idéal serait que l'activité soit sous couvert d'une association de la commune, principalement pour des raisons d'assurance.

Il est suggéré de rédiger un article dans le bulletin municipal, et de voir avec le Comité d'animation pour l'encadrement administratif.

↳ Dossier Réhabilitation du Bâtiment « Mairie/école » : La Préfecture ne donnera pas de suite à notre dossier DETR cette année.

Le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle demande pour 2018 sur l'ensemble du projet. Le marché de Maîtrise d'œuvre a été notifié au cabinet GYSSELS Architecte et le diagnostic est en cours.

INTERVENTION des Conseillers (ères) :

- Mme PASQUIER :
- Nous n'avons pas eu le règlement concernant la redevance incitative ? *Réponse : C'est normal, le projet n'est pas finalisé et doit être validé au prochain conseil des maires.*
 - M. SASSIAT : Comment je vais faire moi ? je ramasse les incivilités en permanence ? *Ce problème a été oublié dans le projet de règlement et doit être revu.*
 - M. STEINVILLE : Le passage sera assuré toutes les semaines ? *oui aucun changement de prévu.* Quand est-t-il de la collecte des déchets verts, dans certaines communes cela existe ? *Cette collecte n'est pas envisagée.*

- M. ROY : pour info, une étude concernant le nombre de passages est envisagée.

Pour information, le calendrier de collecte 2018 est prêt. Il sera distribué et mis en ligne dès qu'il sera validé par la CCJ.

Compte-tenu des tarifs communaux (le coût des bacs de 600 litres étant très élevé) la commune prévoit de rendre certains containers pour minimiser sa facture. Cependant, cette décision va engendrer des soucis, notamment pour la salle des fêtes lors des locations. Une solution devra être trouvée rapidement, impliquant la modification du règlement de la salle.

INTERVENTION du PUBLIC : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 20 h 10.